

académie
Orléans-Tours

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Indre-et-Loire

Division des personnels
enseignants
1^{er} degré privé

Dossier suivi par
Florence COPINEAU-GAUDRY
☎ 02 47 60 77 30
☎ 02 47 60 77 79
prive1deg@ac-orleans-tours.fr

267 rue Giraudeau
CS 74212
37042 Tours Cedex 1

Tours, le 10 octobre 2017

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique
des Services départementaux de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire

à

Mmes et MM. les Chefs d'établissement privé sous contrat

Copie M. le Directeur diocésain de l'Indre-et-Loire

Objet : parcours professionnel carrière et rémunération

Dans le cadre de la mise en place du protocole relatif au parcours professionnel, carrière et rémunération, vous avez été destinataire de la liste des enseignants de votre établissement éligibles à l'avancement accéléré.

Afin de vous accompagner dans la réalisation pratique des opérations d'évaluation des intéressés, je vous informe que j'organiserai une réunion d'information dans le courant de la seconde quinzaine du mois de novembre 2017, à une date qui vous sera précisée ultérieurement.

Dans cette attente, je vous prie de trouver ci-joint :

- Le modèle de compte-rendu d'entretien,
- L'aide à la préparation du rendez-vous carrière.

Je vous rappelle, enfin, que toutes les informations relatives à ce nouveau dispositif sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid102564/comprendre-les-nouvelles-carrieres-enseignantes.html>

Je vous remercie de votre collaboration.

Pour l'Inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'éducation nationale
et par délégation



Fabrice GERARDIN